

Mairie de Dénat
1 Place de la Mairie
81120 DENAT

Tél : 05 63 56 66 76
Fax : 05 63 47 57 72
mairie.denat@wanadoo.fr

Le secrétariat de la mairie est ouvert :

- le mardi de 14h à 18h,
- le jeudi de 9h à 12h,
- le vendredi de 14h à 17h.

Le maire reçoit en mairie et sur rendez-vous les :

- vendredis après-midi,
- samedis matin.

URGENCES

Gendarmerie de Réalmont
05 63 79 26 80
Pompiers : 18
SAMU : 15

DANS CE BULLETIN :

Le mot du maire	1
Etat civil	2
Le conseil municipal	2
Extension de l'atelier communal	4
Commémoration du 11 novembre	4
La future école de Dénat	5
Rallye des crèches	7
La commission scolarité	7
Nouvelles modalités de fauchage	8
Traitement des eaux usées	8
ALSH Les P'tits Loups	9
Artisans et commerçants de Dénat	10
Hébergements touristiques à Dénat	10
Recensement militaire	11
Assistants maternelles	11
Numéros utiles	12
Autorisation de sortie du territoire	12
Du côté des associations dénatoises	13

Le mot du maire

Chers concitoyens,

L'année 2016 s'achève, avec ses grandes joies mais aussi ses peines, et en ce début d'année nouvelle, je formule les vœux que 2017 soit une belle année pour vous et tous les vôtres.

Qu'elle vous apporte les satisfactions attendues et méritées dans votre vie personnelle et professionnelle.

Pour la commune de Dénat, l'année 2017 devrait voir démarrer la construction de la nouvelle école pour une mise en service en 2018. La volonté et la nécessité de cette construction sont toujours aussi fortes, mais je le rappelle, la brutale baisse des dotations de l'Etat et des choix différents de nos anciens voisins de Labastide-Dénat nous ont conduit à refonder le projet.

Aujourd'hui les modifications apportées et les économies réalisées dans le budget de fonctionnement de la commune vont nous permettre de pouvoir porter ce projet sans avoir l'impérieuse nécessité de trop recourir à l'impôt. Vous trouverez, ci-après, une esquisse dudit projet et quelques éléments d'information.

Par ailleurs, cette année, le Conseil municipal vous propose l'organisation de réunions d'information régulières où pourront être évoqués différents sujets d'actualité sur notre commune, tels l'école ou la connexion internet sur la commune.

Je vous propose de tenir la première réunion le lundi 20 février 2017, à 20h30 à la salle des fêtes.

Pour terminer, qu'il me soit permis aussi de présenter mes meilleurs vœux au personnel communal pour leur professionnalisme et leur engagement.

L'ensemble des membres du Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2017,

M. Dominique SANCHEZ.



Etat civil

Nous souhaitons la **bienvenue** à :

FABRIES Léo,
ROMERO Théa,
GARCIA Léa,
RAMIREZ Nathan,
WALRAVE Louane
Et EPRON GARRIGUE Clémence.

Ils nous ont malheureusement **quittés** :

M. FABRE Christophe,

M. GRAS Jean

Et M. JEAN dit BERTHELOT Dominique.

Nous souhaitons nos plus sincères vœux de bonheur aux jeunes **mariés** :

Mme CAHUZAC Myriam
et M. ESCANEZ Eric,
Mme DELBOUYS Marie-Pierre
et M. CALAS Arnaud.

*Nous recherchons un
jeune, ayant entre 16
et 25 ans, pour
accomplir une mission
de service civique au
sein de notre
commune.*



*Bûcher des Feux
de la Saint Jean 2016 -
Association Familles Rurales*

Le conseil municipal

COMPTE RENDU des PRINCIPALES DECISIONS du CONSEIL MUNICIPAL

19 septembre 2016

Demande de dérogation du Relais Dénatois

Dans son courrier en date du 12 août 2016, la responsable du Relais Dénatois formule deux demandes :

- Etre libérée de la location de la licence IV dont le coût mensuel de la location avait déjà été baissé de 130 € à 80 € fin 2015.
- Rendre possible une rupture anticipée du contrat de location. (Le bail a été consenti pour 3 périodes de 3 ans et ne peut être rompu qu'au terme d'une de ces périodes avec un délai de dénonciation de 6 mois. Le bail a été signé le 1er janvier 2010. Selon le contrat, la demande de rupture doit être adressée six mois avant la fin d'une période triennale soit en juin 2015 ou en juin 2018).

Le montant de la location s'élève à 250 € par mois.

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité des membres présents ou représentés, de mettre un terme à la location de la licence IV au 31 décembre 2016.

Le Conseil municipal a décidé, l'unanimité des membres présents ou représentés, de permettre la rupture anticipée avec un délai de dénonciation de 3 mois

en cas d'absence de repreneur du fonds de commerce.

Service civique : Demande d'agrément

Le Service Civique est un engagement volontaire de 6 à 12 mois au service de l'intérêt général pour tous les jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap.

Il permet de s'engager sans condition de diplôme dans une mission au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité..., en France ou à l'étranger, et dans 9 domaines d'action : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, aide humanitaire.

La mission de Service Civique s'effectue sur une durée hebdomadaire de 24h minimum.

Le volontaire est indemnisé 573,65 € net par mois. 467,34 € sont pris en charge par l'État et 106,31 € par la structure d'accueil.

Le volontaire signe un contrat d'engagement et entretient un lien de coopération, défini par le Code du service national, avec la collectivité qui l'accueille.

Le volontaire bénéficie d'un accompagnement personnalisé, avec un tuteur choisi au sein de la collectivité.

Le volontaire participe à une Formation

Civique et Citoyenne (FCC) et une formation aux Premiers Secours (PSCI), prises en charge par l'État.

A Dénat, ce jeune aurait pour principales missions une mission environnementale ; notamment dans la dynamique « zérophyto », et la participation à l'animation des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires).

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité des membres présents ou représentés, d'effectuer la demande d'agrément pour accueillir un volontaire.

28 novembre 2016

Modifications statutaires et transfert de compétences à la C2A

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois (C2A) a approuvé les modifications statutaires relatives aux transferts de compétences opérés de plein droit par la loi NOTRE.

La C2A se voit dotée de nouvelles compétences obligatoires :

▫ Au 1^{er} janvier 2017 :

- Développement économique : suppression de la notion d'intérêt communautaire. Cela concerne les actions de développement économique et les zones d'activité économique. Seul le « soutien aux activités commerciales » reste soumis à l'intérêt communautaire. La promotion du tourisme devient une composante à part entière de la compétence économique, avec la possibilité de créer un office de tourisme.

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

- Collecte et traitement des déchets (compétence déjà transférée à la C2A).

- Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale (compétence déjà transférée à la C2A).

▫ Au 1^{er} janvier 2018 :

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

▫ Au 1^{er} janvier 2020 :

- Eau

- Assainissement (compétence déjà transférée à la C2A mais qu'il convient d'intégrer dans le bloc des compétences optionnelles alors qu'elle figurait dans le bloc des compétences facultatives).

Dans son courrier du 18 octobre 2016, la C2A demande le transfert des compétences « développement économique », « Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage », « collecte et traitement des déchets », « plan local d'urbanisme, document d'urba-

nisme en tenant lieu et carte communale » au 1^{er} janvier 2017.

Le Conseil communautaire sollicite également le transfert de la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » par anticipation au 1^{er} janvier 2017.

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité des membres présents ou représentés, de transférer les compétences « développement économique », « Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage » et « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » à la C2A au 1^{er} janvier 2017.

Convention relative à la mutualisation d'une infrastructure de réseau ouverte à l'internet et aux réseaux téléphoniques d'opérateurs

La C2A a financé le raccordement en fibre optique de la mairie et de l'école, via le NRAZO situé dans le village.

Ce raccordement permettra aux communes, et donc à Dénat, de diminuer le coût de la téléphonie et de connexion internet et d'avoir un accès sécurisé aux serveurs de la C2A.

Le coût de la téléphonie et d'internet sera calculé au prorata du nombre d'habitants de la commune et devrait baisser d'environ 90 %.

La mairie gardera le même numéro de téléphone fixe.

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité des membres présents ou représentés, de signer la convention relative à la mutualisation d'une infrastructure de réseau ouverte à l'internet et aux réseaux téléphoniques d'opérateurs.

Ecole – Tarifs pour les élèves extérieurs à la commune

Lorsqu'un enfant d'une autre commune fréquente l'école de Dénat, la loi autorise la commune de Dénat à facturer le coût des ATSEM, du fonctionnement et des fournitures à ces autres communes.

Les coûts de garderie, cantine et TAP ne peuvent pas être pris en compte.

Cette année, le coût par enfant s'élève à 632,15 €.

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité des membres présents ou représentés, de fixer pour 2016 le coût de la scolarité à 632,15 € par enfant, pour les enfants fréquentant l'école de Dénat mais n'habitant pas la commune.



Atelier municipal

**Appel à la
population :
On compte sur
vous !**

Commemoration
du 11 novembre 2016

Renouvellement de la ZAD de Dénat

Une Zone d'Aménagement Différé a été créée en 2006.

Elle permet à la municipalité de préempter sur la vente, ou la cession d'un terrain ou d'un bien immobilier de cette zone. Aujourd'hui, l'arrêté fixant les conditions de mise en œuvre de cette Zone d'Aménagement Différé, valable 10 ans est caduque.

Dans l'attente de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal, le

conseil municipal a décidé, avec une voix contre et douze voix pour, de ne pas reconduire cette zone d'aménagement différé.

Extension de l'atelier municipal

Le permis de construire a été signé. Après échanges, le conseil municipal a décidé de faire construire l'ossature et la couverture en charpente métallique et de se charger du reste des travaux. La somme ainsi économisée permettra d'investir sur un autre projet communal.

Extension de l'atelier communal

Au même titre qu'une famille dont le foyer s'agrandit, le Conseil municipal a décidé d'accroître ses lieux de stockage et de rangement.

Le choix s'est naturellement porté sur l'atelier municipal où il est possible de créer une travée supplémentaire côté sud (à droite du bâtiment sur la photographie ci-dessus), pour un gain au sol d'environ 50 m².

Cette opération permettra, entre autre, de libérer tout ou partie du local sous l'église afin que les associations puissent accéder, dans de meilleures conditions, à leur matériel.

Compte tenu d'un besoin de rigueur budgétaire, le choix s'est porté sur la construction d'une ossature et couver-

ture en charpente métallique et sur la réalisation en interne du reste de maçonnerie et du second œuvre.

Il est à noter que le terrassement sera réalisé gracieusement par l'entreprise Service Réalmontais.

Les économies ainsi réalisées, soit environ 10 000 €, seront réinvesties dans un ou plusieurs projets d'amélioration des lieux de vie de notre village.

Aussi, si de bonnes volontés souhaitent apporter une « pierre » à l'édifice et œuvrer au nom de l'intérêt commun, elles peuvent se signaler auprès de la mairie. Les travaux auront lieu principalement le weekend.

Merci.

Commemoration du 11 novembre

Lors de la commémoration du 11 novembre, une bonne soixantaine de dénatois étaient présents malgré un temps frais et brumeux.

De jeunes dénatoises et dénatois, Lalie, Océanne et Yann, ont lu la lettre rédigée par le secrétaire d'Etat en charge des anciens combattants et de la mémoire.

Mme Sintès a ensuite lu le message de

l'Union Française des Associations de Combattants et de victimes de guerre.

L'hommage s'est poursuivi au monument aux morts de Labastide Dénat, toujours en présence des représentants et des administrés de ces 2 communes.

Il est à noter qu'un monument d'ampleur dédié aux victimes de la guerre et au besoin de travail de mémoire sera érigé en 2017 à Paris.

La future école de Dénat

Vous trouverez, ci-après, les premières esquisses du nouveau projet école de la commune de Dénat.

Comme dit précédemment, la situation économique et l'abandon d'une certaine intercommunalité ont amené le Conseil municipal à recalibrer notre future école.

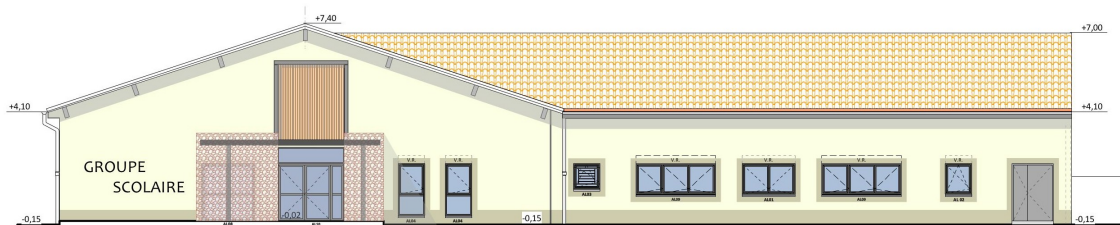
Tout d'abord, son implantation qui migre de l'actuel terrain de tennis vers le quart supérieur du terrain de sport, passant ainsi d'un bâtiment sur deux niveaux à un bâtiment de plain-pied simplifiant l'accessibilité et réduisant les coûts liés.

La vocation désormais simplement communale dudit bâtiment a conduit aussi le Conseil municipal à réduire la superficie des locaux et le nombre de classes tout en laissant la possibilité future d'extension. C'est une réduction de quasiment 30 % des surfaces

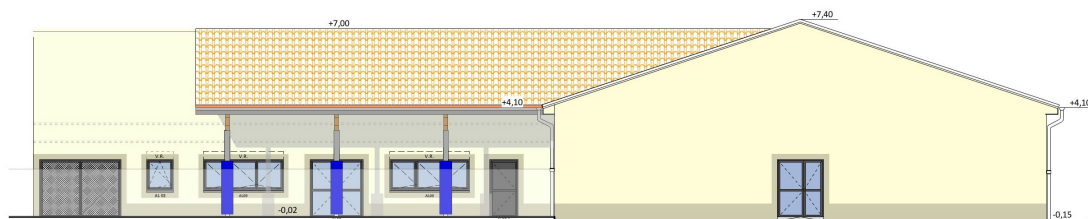
avec en sus la création d'un espace de restauration intégré au bâtiment scolaire. Ce gain est le résultat bien sûr du nombre de classes créées mais aussi de la suppression d'escalier et coursives nécessaires à un bâtiment sur deux niveaux.

Enfin, la création d'un espace de restauration, outre le confort apporté aux élèves et au personnel d'encadrement permettra aussi de faciliter et d'augmenter l'utilisation de la salle des fêtes en redonnant du temps et des espaces supplémentaires.

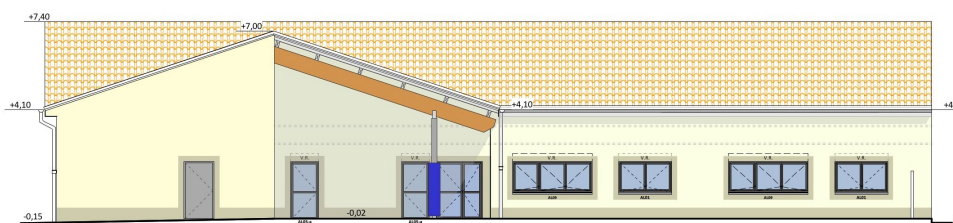
Voilà en quelques mots la description de ce nouveau projet d'école de Dénat, un bâtiment pratique que le Conseil municipal a souhaité simple tant pour sa conception que pour son utilisation future, attendue pour la rentrée 2018.



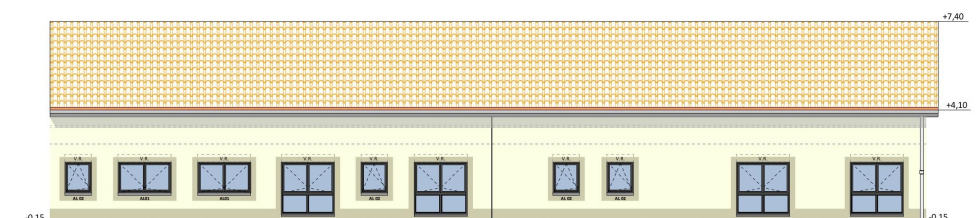
ELEVATION OUEST



ELEVATION EST



ELEVATION SUD



ELEVATION NORD

Voici, ci-dessous, une première esquisse du plan intérieur de l'école.

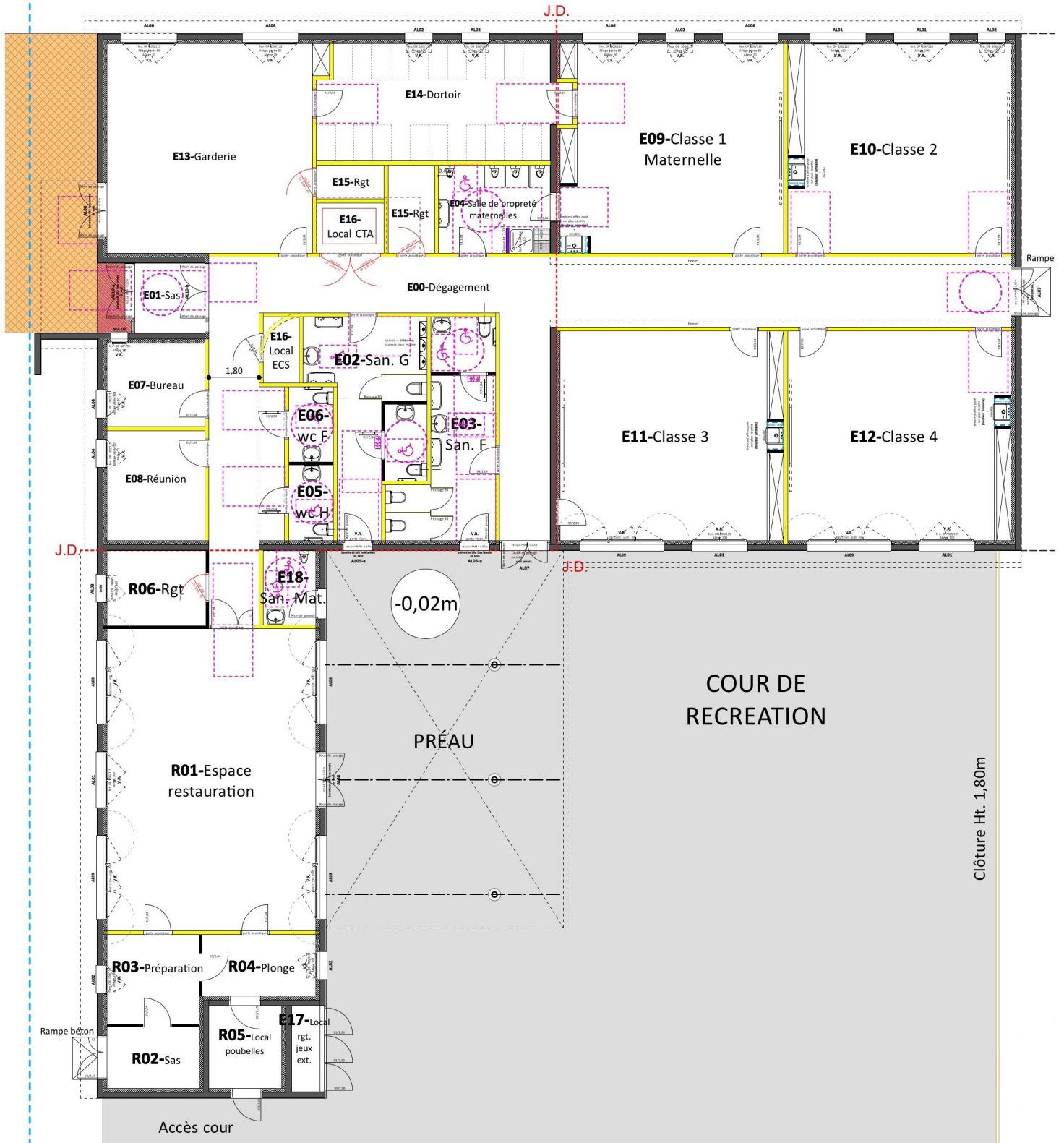
Pour vous repérer : la route et le cimetière seraient au-dessus du plan, tandis que la salle des fêtes se trouverait à gauche du plan.

Les salles de classe auraient une superficie d'environ 60 m².

L'espace restauration occuperait quant à lui environ 80 m².

Le préau de la cour de récréation aurait une superficie d'environ 115 m².

Une extension future serait possible à droite des classes 2 et 4.



Rallye des crèches

Cette année, l'église de Dénat a participé au rallye des crèches avec Fauch et Ronel, le dimanche 8 Janvier 2017.

Pour cette occasion un petit groupe d'enfants de la commune s'est réuni un dimanche de Décembre afin de créer une crèche dans l'église.

Grotte en papier mâché, mousse, feuillage, paille, décors en peinture, étoiles, guirlandes et santons sont autant d'éléments que les enfants ont fabriqués et regroupés afin de présenter leur crèche.



La commission scolarité

En Septembre, la rentrée à l'école de Dénat s'est bien passée pour nos 98 élèves et leurs enseignants.

Nous maintenons nos quatre classes avec comme nouveauté cet année l'accueil des enfants de moins de 3 ans. L'équipe enseignante reste inchangée ainsi que l'encadrement municipal.

Par décision du conseil municipal, suite à l'appel d'offres lancé au mois de Mars 2016, nous avons changé notre fournisseur de restauration scolaire.

Nous faisons aujourd'hui appel au CRM de Rodez qui nous livre en liaison froide et nous offre des repas équilibrés, variés et de qualité.

Ce changement a été effectué dans un souci d'économie tant pour les familles que pour la municipalité. En effet, au vu des suppressions des aides budgétaires, nous sommes toujours à la recherche d'économies en essayant d'impacter le moins possible les revenus de nos concitoyens.

Ce changement nous a permis de ne pas augmenter le coût de la cantine tout en prenant en charge une partie du coût du personnel, en gardant une qualité de service (tant au niveau alimentaire que sur le plan de l'encadrement).

Autre nouveauté pour cette rentrée 2016, l'achat par la municipalité de deux vidéoprojecteurs interactifs et de quatre ordinateurs portables pour les classes de CE1-CE2 et de CMI-CM2.

Il était devenu indispensable d'équiper ces classes d'ou-

tils informatiques afin que les enseignants puissent adapter la pédagogie aux nouveaux programmes et à l'hétérogénéité du niveau des élèves.

Comme chaque année, l'équipe enseignante nous propose de nombreux projets, toujours aussi riches et variés, tant au niveau pédagogique que culturel : projet théâtre avec les CE, rencontres USEP avec les quatre classes (randonnée contée, triathlon, Timalins, mini-olympiades, Taekwondo...), musée et archives départementales pour les CM, cycle de piscine pour les GS, CP et CE...

Enfin deux projets de classes découvertes sont proposés cette année :

- le premier concerne les 43 enfants de PS,MS,GS et CP qui se rendront à la ferme de Paulinet pour y passer deux jours et une nuit. Ils y découvriront la ferme, le soin aux animaux, le jardinage et feront de la cuisine « un peu spéciale »...

- le deuxième concerne les 30 élèves de CE qui se rendront à Urrugne, à côté de Saint Jean de Luz, pour y séjourner du 6 au 9 juin. Ils feront un travail historique sur Saint Jean de Luz, visiteront l'aquarium de Biarritz, travailleront sur la pêche, découvriront la faune et la flore lors d'une randonnée sur le sentier du littoral.

Tarifs:

- cantine: 3,50 € / repas
- garderie: 6 € / semaine / enfant
- activités périscolaires et aide aux devoirs : gratuites

Une nouvelle modalité de fauchage en trois étapes.



ALSH Les P'tits Loups
Eté 2016
Une équipe participant aux Olympiades

Nouveau lagunage de traitement des eaux usées de la Gourtanelle



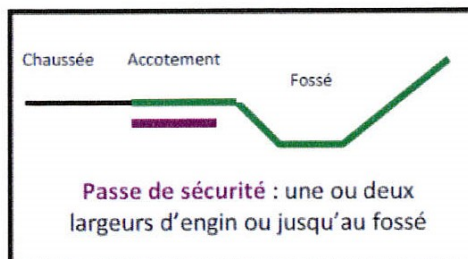
Nouvelles modalités de fauchage

Le fauchage des accotements répond à des objectifs de sécurité routière et de maintien de la viabilité du patrimoine routier de la commune.

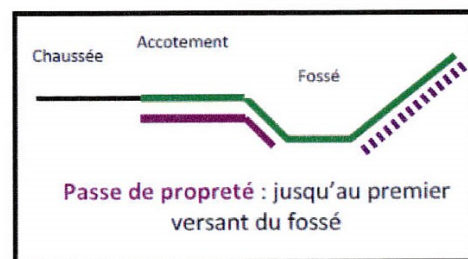
En 2017, pour intégrer les enjeux environnementaux et économiques, de bonnes pratiques visant à rationaliser et harmoniser le fauchage en bord de route seront appliquées : c'est le fauchage raisonné.

Trois phases et modalités de fauchage seront mises en œuvre :

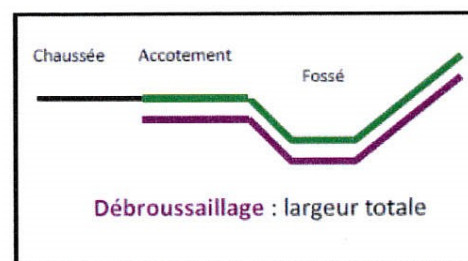
- **Début du printemps : réalisation d'un passe de sécurité au niveau de l'accotement**



- **Fin de printemps - été : Réalisation d'une passe d'entretien en limite de fossé**



- **Fin d'été - automne : Débroussaillage de l'accotement et du fossé**



Traitement des eaux usées

Des épisodes récurrents d'odeurs nauséabondes autour des bassins de décantation de la Gourtanelle ont amené les services de la Communauté d'agglomération de l'albigeois à réaliser des travaux de grande ampleur pour améliorer l'épuration des eaux usées.

C'est un système de filtres plantés de roseaux qui a été choisi pour ses qualités épuratoires et environnementales. La filtration a gagné en efficacité, améliorée par les racines des plantes aquatiques.

Les travaux engagés par la Communauté d'agglomération de l'albigeois, avec l'aide financière du Conseil départemental se sont achevés fin 2016. La station est rentrée en fonctionnement le 5 décembre dernier. Sa capacité de traitement a été augmentée et les nuisances olfactives ont disparu.

ALSH Les P'tits Loups

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « Les P'tits Loups » de Dénat ouvre ses portes la première moitié de toutes les vacances scolaires, sauf aux vacances de Noël.



L'été dernier, nos « pitchouns » sont partis à la recherche des pierres du génie. Cette quête les a menés au Zoo African Safari de Plaisance du Touch, où ils ont assisté au spectacle de l'otarie Nelly, et à la piscine Aquamont de Saint Pierre de Trivisy. Les petits ont dû explorer des contes, faire travailler leur imaginaire, participer à des jeux de rôles... avant de rejoindre les grands pour des rallyes photo, des olympiades, des grands jeux d'eau...



Entre deux enquêtes policières, les plus de 6 ans ont été sensibilisés à la solidarité lors d'une action menée en partenariat avec l'UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance). Le temps calme d'après-repas a été l'occasion de fabriquer des poupées qui ont été proposées à l'adoption lors du spectacle de fin de centre. Les montants récoltés ont été reversés à l'UNICEF.

Notre traditionnelle soirée de fin de centre s'est déroulée le jeudi 28 juillet. Les enfants ont présenté le spectacle qu'ils avaient écrit et mis en scène : un spectacle agrémenté de danses et de chants digne des plus belles histoires des mille et une nuits.

Durant l'entracte, le public a pu tester ses connaissances sur le monde des contes et de Disney. On

dirait bien que nos loulous maîtrisent bien le sujet... La soirée s'est poursuivie autour d'un repas partagé où bonne humeur et convivialité étaient de mise.

Aux vacances de la Toussaint, l'ensemble des activités était en lien avec la thématique « Il était une fois... ».

Nos p'tits loups ont créé un conte et des costumes, se sont essayés à la cuisine, ont parcouru les rues du village pour réussir le grand jeu de piste...



Pour les vacances à venir, les enfants se retrouveront du 6 au 10 février pour jouer, rêver, partager le quotidien, échanger, grandir...

Les moins de 6 ans vont s'amuser autour du thème des marionnettes. Origami, marionnettes à doigts ou animées, mimes, jeux de motricité... sont au programme.

Les grands, quant à eux, vont vivre de belles chasses aux trésors, se lancer dans des jeux d'impro, fabriquer un parchemin, suivre un atelier cuisine...

Envie de nous rejoindre ? Vous trouverez toutes les informations sur le site www.mairie-denat.fr, rubrique Associations, puis Familles Rurales de Dénat.



Artisans et commerçants de Dénat

Alexandre **ANDRAL** Andral Energies

Plombier Chauffagiste

tél : 06 73 88 49 90

Sébastien **ARTUSO**

Maçon

tél : 05 63 55 20 03

Geneviève **BENOIT** Le Relais Dénatois

Épicerie, Snack-Bar

tél : 05 63 60 29 65

Arnaud **CALAS**

Electricien

tél : 05 63 55 14 40

Jean-Claude **CATHALA** Tarn Service Froid

Frigoriste

tél : 05 63 56 62 08

Gérard **CLERGUE**

Maçon

tél : 05 63 56 63 76

Patrick **DIAS**

Peinture – Revêtement de sol

tél : 05 63 45 59 06

Sabrina **FABRE**

Produits Bio, lait, fromage, pain

tél : 05 63 56 64 48

Lauris **GARCIA**

Carreleur

tél : 05 63 79 09 50

Serge Henri **GONCALVES**

Maçon

tél : 06 14 63 57 89

Alain **GRAS**

Menuisier

tél : 06 61 98 36 95

Karl **HANLON** Vinitek

Grossiste en vin

tél : 06 52 47 30 04

Philippe et Aline **LANAT**

Entretien espaces verts

tél : 06 31 15 91 45

Michelle **SINTES** Les Tables de Crespin

Chambres d'hôtes et Location de salles

tél : 05 63 78 94 27

Damien **RIVES** ECO

Chaudières à bois et Traitement de l'eau

tél : 06 09 67 04 08

Lionel **ROUCAYROL** Lionel Peinture

Peintre en bâtiment

Tél : 06 72 38 60 37

Marie Thérèse **SAURA**

Coiffeuse à domicile

tél : 05 63 79 10 58

Industrie

ALBI REMBLAIS

Recyclage-Décharge Terres gravats

Fargues tél : 05 63 55 64 79

BORIES Equipement

Matériel agricole outillage portatif

Mousquette tél : 05 63 55 99 99

JANY AURIOL Calcaire et Chaux agricole

Gedoul tél : 05 63 55 54 02

Hébergements touristiques à Dénat

- Gîte la Coumbetto : Gîte rural 4 étoiles

12, chemin de la Combette 81120 DENAT

tél : 05 63 45 58 21

- La maison de Mani : Gîte de France 3 épis

1, rue de Goy 81120 DENAT

tél : 05 63 56 64 78

- Le jardin des étoiles : Chambre d'hôtes

La Farié 81120 DENAT

tél : 05 63 79 51 08

- Les tables de Crespin : Gîtes, chambres d'hôtes

Crespin 81120 DENAT

tél : 05 63 78 94 27

- Maison de vacances à Grèzes : Gîte

Hameau de Grèzes 81120 DENAT

tél : 05 63 77 32 30

Recensement militaire

Tout jeune français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire.

Pour cela, il faut se rendre, muni d'une pièce d'identité justifiant de la nationalité française et du livret de famille à jour, sur le site internet www.service-public.fr ou en mairie.

Si l'intéressé mineur est dans l'im-

possibilité de faire lui-même les démarches, celles-ci peuvent être accomplies par son représentant légal (parents, tuteur).

Une attestation de recensement sera délivrée.

Elle est nécessaire pour se présenter aux examens et concours.

Elle est souvent accompagnée d'une brochure d'information sur le service national.



Assistants maternelles

Actuellement, six assistantes maternelles sont domiciliées sur notre commune et déclarées en activité auprès des services de la Protection Maternelle Infantile (PMI) du Conseil Départemental :

- Mme BERNARD Valérie
13 Rue de Goy - 06 77 17 59 88

- Mme BIGEY Sandrine
20 Chemin de la Combette - 06 13 82 26 98

- Mme DEPRET Tatiana
5 Impasse du XIII - 06 80 32 63 56

- Mme DUBAC Nérina
3 Impasse des Primevères - 06 72 74 44 32

- Mme MOLINARO Lila
Impasse La Mole - 06 80 15 18 26

- Mme THEVENON Valérie
6 Place de l'église - 06 16 56 90 16

Si vous avez besoin d'obtenir les coordonnées des assistantes maternelles des communes environnantes, vous pouvez prendre contact avec le service **PMI mode de garde** au 26 square Bonaparte à Albi, ou par téléphone au **05 63 77 31 15**.



La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois (C2A) propose un nouveau service public itinérant, de proximité et de

lien : le **Relais des Assistants Maternels (RAM) de l'Albigeois**.

Dans le cadre de sa **mission d'information**, le RAM de l'Albigeois informe les parents sur l'ensemble des modes d'accueil existants sur le territoire et facilite la mise en relation entre l'offre et la demande.

Il délivre aussi une information générale pour les familles et les assistants maternels en matière de droit du travail et sur les démarches administratives (création de contrat de travail...).

Il oriente les parents et les professionnels vers les interlocuteurs privilégiés pour les questions spécifiques.

Enfin, il diffuse des informations relatives à l'accueil des jeunes enfants et des renseignements sur les conditions d'accès comme d'exercice des métiers liés à la petite enfance.

Dans le cadre de sa **mission d'animation**, le RAM de l'Albigeois est un lieu d'accueil et d'activité pour les assistants maternels et les enfants accueillis.

Il rassemble en réseau les assistants maternels, permet un partage d'expériences et apporte un soutien à des professionnels parfois isolés.

Il propose un large panel d'activités aux enfants accueillis à domicile, ce qui favorise leur éveil et leur socialisation.

Vous pouvez contacter le **RAM de l'Albigeois** au 2 avenue du Colonel Teyssier à Albi, ou par téléphone au **05 63 46 48 96**, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Numéros utiles



ALSH Les P'tits Loups
Été 2016

Temps libre en attendant le
bus à Saint Pierre de Trivisy



Les enfants
ayant participé à la
construction de la crèche de
l'église de Dénat.

**Nouvelles formalités
pour la sortie du
territoire des mineurs
non accompagnés d'un
titulaire de l'autorité
parentale.**

Mairie de Dénat	05 63 56 66 76	Croix Rouge Ecoute	0800 858 858
Gendarmerie	17	Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24
Sapeurs Pompiers	18	Drogues Info Service	0800 23 13 13
SAMU	15	Ecoute Alcool	0811 91 30 30
SAMU Social	115	Ecoute Cannabis	0811 91 20 20
Urgences internationales	112	Ecoute Handicap moteur	0800 500 597
Centre antipoison et de toxicovigilance (CAP-TV) de Midi-Pyrénées	05 61 77 74 47	Ecoute Infos Scléroses en plaques	0800 854 976
Chenil communautaire	05 63 38 38 24	Enfance et partage	0800 05 12 34
Déchetterie de Ranteil	05 63 38 59 80	Protection et Assistance aux personnes âgées	0800 020 528
Déchetterie de Gaillaguès	05 63 46 20 98	Sida Info Service	0800 840 800
EDF (Service dépannage)	0810 33 30 81	SOS Amitié	05 63 54 20 20
GRDF Sécurité/urgences Gaz	0800 47 33 33	SOS Enfants disparus	0810 012 014
Allo Enfance maltraitée	0800 559 557	Suicide Ecoute	01 43 39 40 00
Alcooliques Anonymes	05 63 35 66 17	Tabac Info Service	0825 309 310
Alzheimer Info	0811 112 112	Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Cancer Info Service	0810 810 821	Viols Femmes Informations	0800 05 95 95

Autorisation de sortie du territoire

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un **mineur non accompagné** par un titulaire de l'autorité parentale a été rétablie à partir du 15 janvier 2017.

L'autorisation de sortie du territoire donnée par un titulaire de l'autorité parentale sera rédigée au moyen d'un formulaire qui précisera les mentions suivantes :

- les nom, prénoms, date et lieu de naissance de l'enfant mineur autorisé à quitter le territoire ;
- les nom, prénoms, date et lieu de naissance du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'autorisation, la qualité au titre de laquelle il exerce cette autorité, son domicile, sa signature ainsi que, le cas échéant, ses coordonnées téléphoniques et son adresse électronique ;
- la durée de l'autorisation, qui ne peut pas excéder un an à partir de la date de signature.

Une fois complété et signé, le formulaire devra être accompagné de la photocopie lisible d'un document officiel justifiant de l'identité du signataire et comportant les éléments suivants : ses nom et prénoms, ses date et lieu de naissance, sa photographie, sa signature, les dates de délivrance et de validité du document ainsi que l'autorité de délivrance.

Ce justificatif d'identité peut être, pour les titulaires de l'autorité parentale de nationalité française, la carte nationale d'identité ou le passeport.

Ces documents doivent être en cours de validité (sauf la carte nationale d'identité et le passeport français, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans).

Le formulaire d'autorisation de sortie du territoire est disponible en ligne sur le site www.service-public.fr.

Association Culture et Loisirs

Les membres de l'Association Culture et Loisirs sont heureux de présenter leurs meilleurs vœux pour l'année 2017, aux habitants de la commune de Dé-nat.

Pour notre association, l'année 2016 a été une véritable réussite pour l'ensemble de nos manifestations. Les activités belote, gymnastique et randonnée rencontrent toujours un réel succès.

La fête de septembre 2016 a connu un niveau de fréquentation exceptionnel avec trois jours de festivités, sous le soleil. Ambiance et convivialité étaient au rendez-vous.

L'assemblée générale de l'association qui s'est tenue le vendredi 18 novembre a confirmé un bilan général extrêmement positif. Les membres du bureau de l'association ont été renouvelés à l'unanimité pour l'année à venir :

Co-présidents : M. Olivier Oustric et M. Laurent Troislouches

Vice-président : M. Christophe Ramirez

Trésorière : Mme Colette Ségur

Secrétaire : M. Grégory Avérous

Vice-secrétaire : Mme Nelly Saura

Nous pouvons dès à présent, dévoiler le programme des manifestations pour l'année 2017.

Tout d'abord, le samedi 25 mars 2017, nous organiserons une « soirée bavaroise » avec repas choucroute et animation musicale à la salle communale.

Puis, le samedi 10 juin, le traditionnel apéro-concert célébrera l'arrivée de l'été. Si la météo le permet, cet évènement se tiendra au cœur du village.

Enfin les 8, 9 et 10 septembre, le temps sera venu de nous rassembler pour la fête 2017.

Tout commencera le vendredi avec l'apéritif et le repas moules-frites animés par l'artiste compositeur interprète irlandais JOHN SPILLANE qui nous livrera des œuvres de son propre répertoire mais aussi des grands classiques de la chanson irlandaise. Vous pouvez le découvrir sur son site internet : johnspillane.ie. La soirée se poursuivra par la prestation de l'orchestre ACROPOLE.

Le samedi soir, place au traditionnel repas « Fabounade » suivi par une formation musicale ré-

putée, MOTEL.

Le programme du dimanche reste encore à définir.

Cette année 2017 célébrera le quarantième anniversaire de notre association créée en 1977.

Cette année anniversaire, forte de la réussite de nos soirées, réservera quelques nouveautés aux habitants de la commune avec, dès le printemps, une surprise pour les enfants.

Par ailleurs, l'association a récemment beaucoup investi en fonds propres dans l'achat de matériels (barnums, tentes télescopiques, guirlandes multicolores LED...) tout en continuant d'exprimer de nouveaux projets d'investissement.

L'achat d'une scène de 100m², mutualisée à plusieurs comités des fêtes, est actuellement à l'étude.

Enfin, toute personne souhaitant participer à nos activités sera bien sûr la bienvenue. Aussi, n'hésitez pas à nous contacter sur notre boîte mail :

acl.denat@gmail.com

Bonne et heureuse année 2017.

Les membres de l'Association Culture et Loisirs.



John SPILLANE,

Compositeur et interprète irlandais qui animera l'apéro-concert du vendredi 8 septembre 2017.

Les parents d'élèves délégués

Les parents d'élèves poursuivent leurs actions en vue des gros projets de cette année !

En effet, trois classes partiront en voyage scolaire cette année : les deux classes de maternelles et CP iront à la ferme pédagogique de Paulinet "le fer à cheval" pendant deux jours et les CE iront au Pays Basque pendant une semaine.

Nous vous remercions de répondre toujours présents lors des différentes manifestations proposées et espé-

rons que 2017 continue sur cette lancée !

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Les parents délégués

Dates à retenir !

- Vendredi 20 janvier : loto de l'école.
- Dimanche 23 avril : vente de gâteaux.
- Dimanche 7 mai : marché aux fleurs de printemps et aux plants de légumes.

Généralisations Mouvement « Les aînés ruraux »

Les diverses activités proposées par GENERATIONS MOUVEMENT « Les aînés ruraux », club intercommunal de Dénat, Fauch, Labastide Dénat, Ronel, ayant eu un franc succès jusqu'à ce jour, voici le calendrier de nos manifestations pour les mois à venir :

- **Mercredi 11 Janvier** : Galette des rois à Fauch et renouvellement des adhésions pour 2017 (35 € par couple et 20 € pour une personne seule).
- **Samedi 8 Juillet** : Concours de pétanque à Ronel, à 14h. Ouvert à tous.
- **Début Juillet** : Journée de l'amitié à Fauch, ouverte à tous (date à confirmer).
- **Fin Juillet** : Randonnée du soir avec collation à l'arrivée à Dénat (date à confirmer).
- **Dimanche 10 Décembre** : Loto à Dénat

Les activités déjà existantes reprises depuis Septembre seront reconduites à partir de janvier pour 2017 :

- **Marche** tous les mardis en tournant chaque semaine sur les 4 communes. Le calendrier sera communiqué en début d'année.
- **Atelier mémoire** à Dénat, animé par Mme Claude GRISEL, tous les vendredis de 18h à 19h. Gratuit pour les adhérents. S'inscrire au 06 47 72 12 36.
- **Activités culturelles** : un après-midi par mois (trois dans chaque commune pour 2017 ; dates à confirmer).
- **Sortie à la journée** : 4 sorties seront proposées en 2017 comme chaque année. en cours d'élaboration.
- **Voyages sur plusieurs jours**, groupés avec d'autres clubs : nous consulter.

En projet : Organisation d'un vide grenier (date non arrêtée : fin de printemps ou début d'été) à Labastide-Dénat, en partenariat avec l'amicale des anciens combattants.

Pour rappel : Grâce à nos partenariats avec divers commerçants des 4 communes et avec le Zoo des Trois Vallées à Montredon-Labessonnié, vous pouvez bénéficier de prix préférentiels sur présentation de la carte adhérent.

Il en est de même avec les partenaires de la fédération départementale et de la fédération nationale (liste fournie sur demande).

Tous les nouveaux adhérents sont les bienvenus, l'adhésion au club est ouverte à toute personne de tout âge.

Les délégués de secteur auxquels vous pouvez vous adresser :

- Dénat : Mme Moretto Lydia tél. 06 21 91 86 31
- Fauch : M. Figuière Gérard tél. 06 30 87 72 91
- Labastide-Dénat : M. Mouly J.Michel tél. 05 63 56 63 50
- Ronel : Mme Albert Annie tél. 05 63 55 54 00

Composition du bureau :

- Président : M. Andral Jacques tél. 06 73 88 49 89
- Trésorière : Mme Ségur Colette tél. 05 63 56 66 72
- Secrétaire : Mme Champagnol Solange tél. 06 79 80 20 20

**BONNES FÊTES DE FIN D'ANNEE
& MEILLEURS VOEUX POUR 2017**



SERVICE CIVIQUE :

Nous recherchons un jeune de moins de 25 ans, ayant son BAFA.

Ses missions :

- participer à l'animation de la bibliothèque relais,
- être un relais de la bibliothèque auprès des personnes âgées,
- animer des groupes de préadolescents et d'adolescents.

Association Familles Rurales

Nous avons terminé l'année 2016, le 27 novembre, avec un agréable vide-greniers en intérieur mais aussi en extérieur vu que les conditions climatiques étaient favorables...

L'année 2017 a déjà bien commencé et nos activités régulières avec...

La bibliothèque située au centre du village, entre la Mairie et l'église (mais sur votre gauche) est ouverte au public :

- le mardi de 16h à 17h
- le mercredi de 16h à 18h.

L'accueil de loisirs « les P'tits Loups » rouvrira à la salle Robert Raynal aux

- Vacances de février, du 6 au 10 février,
- Vacances de printemps, du 3 au 7 avril,
- Vacances d'été : du 10 juillet au 4 août.

Les cours de théâtre, de couture, d'anglais et les soirées parentalité rencontrent un réel succès cette année.

Le **théâtre** sera à l'honneur le **dimanche 23 avril 2017** à partir de 15 h à la salle Robert Raynal de Dénat, avec des pièces jouées par de jeunes comédiens en herbe.

Les beaux jours revenant, vous pourrez profiter du **vide-greniers** d'été qui se

tiendra le **dimanche 4 juin** toute la journée, dans le village ; puis des **feux de la Saint-Jean** le **vendredi 23 juin** – ce dernier sera l'occasion de participer à un concours sur le thème « Customise tes chaussures », le premier prix étant 3 entrées gratuites à Cap découverte...

Le **Mercat del País** du **vendredi 7 juillet** sera l'occasion d'apprécier à nouveau ou de découvrir les produits préparés par des producteurs locaux et que vous pourrez déguster sur place (ou emporter).

Mon conseil d'administration se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2017.

Que vous puissiez être présents aux différents événements organisés dans le village qui sont faits dans l'objectif de tisser du lien.

Votre présence nous encourage à poursuivre dans ce sens...

Nous vous en remercions.

La présidente de l'association
Familles Rurales Dénat,
Anne ESTEVENY.

Association Communale de Chasse

Cette année encore, nous conservons un effectif stable avec 45 chasseurs, alors que la tendance départementale est à la baisse.

Nous avons accueilli avec plaisir de jeunes novices heureux de partager notre passion.

La saison a vu une population du gibier, surtout des lièvres et des perdrix, en baisse. Cela ne nous a pas empêchés de prendre plaisir à vagabonder dans la belle campagne dénatoise.

Nous restons toujours vigilants à réguler la population des prédateurs tels que les renards et ragondins.

Merci à nos amis agriculteurs.

*Merci aussi à vous qui venez toujours aussi nombreux à notre **loto** annuel qui aura lieu cette année le **samedi 4 février 2017**.*

Bonne santé et Bonne Année 2017 à vous tous !

L'ADMR fête ses 70 ans

ASSOCIATION ADMR DE LOMBERS-DENAT-LAMILLARIE

1 av. de St Pierre, 81120 LOMBERS (à côté de la Poste)

Tél. : 05 63 55 27 68

Mail : lombers@fede81.admr.org

L'ADMR fête ses 70 ans (1945-2015)

Origine : « Dans la France d'après-guerre, les familles rurales sont confrontées, plus que d'autres, aux difficultés dans leur vie quotidienne. C'est dans ce contexte que les fondateurs de l'ADMR créent les premières associations d'aides familiales rurales avec l'objectif de venir en aide aux familles et de créer des emplois pour les jeunes filles du monde rural, avec l'idée de créer une profession nouvelle ».

La fédération ADMR du Tarn a organisé un déplacement pour participer à cet anniversaire qui s'est déroulé à St-Etienne en novembre 2015, et pour parler avenir et orientations du réseau pour les prochaines années.

Nous avons participé, pendant ces journées, avec plus de 2 000 personnes, aux différentes conférences et tables rondes.

Ce 22 octobre 2016, organisée à Cap Découverte par la Fédération ADMR du Tarn, nous avons participé à l'assemblée générale de ce 70^{ème} anniversaire.

Des services auprès de tous

10 bénévoles et 20 salariées, dont 3 temporaires, pour environ 123 personnes aidées.

L'ADMR propose, des missions auprès de tous, des services pour tous, des services adaptés, un service de téléassistance, le portage des repas à domicile...

Composition du Bureau 2016

Président d'Honneur : Michel Fabriès

Présidente : Doris Huchedé ; Vice-Président : Henri Palous ; Secrétaire : Annie Grégoire ; Trésorière : Yvette Balzarin.

Les Bénévoles responsables

Service prestataire et mandataire : Yvette Balzarin au 05 63 55 29 68.

Visite aux familles : Marie-Claire Grzelak, Claudine Homère.

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Claudine Homère qui vient de nous rejoindre en qualité de bénévole.

Service Téléassistance : Henri Palous au 05 63 55 53 38

Responsable planning/secrétariat : Annie Grégoire au 05 63 56 63 61 ou au 06 71 61 44 61

Ou, les secrétaires au 05 63 55 27 68 lors des permanences au local ADMR (mardi 9h-12h, vendredi 14h-17h).

Créée le 23 Mai 1950 à l'initiative des habitants de Lombers, l'Association n'a pas cessé de s'investir pour tous ceux qui lui font appel ; n'oublions pas qu'elle est créatrice d'emplois, et ses bénévoles se dévouent autant que faire se peut, sans compter leur temps.

Faites le premier pas dans le bénévolat, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, le meilleur accueil vous sera réservé.

Nous avons à cœur d'organiser des animations dont les bénéfices servent à répondre aux besoins des plus démunis, à intervenir dans l'urgence en attente de la prise en charge des caisses de cotisation locales. Cette avance est à rembourser dès que la prise en charge est prise en compte.

Animations 2017

Dimanche 5 mars 2017 : 14h30 Loto à Lamillarié

Courant juin 2017 : Assemblée Générale

Dimanche 1 octobre 2017 : 14h30 Loto à Lombers

Dimanche 12 novembre 2017 : 14h30 Loto à Dénat

L'ADMR vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017.